

SERVICE GAGNANT- LA MARMITE

21 rue des Menuts 33 000 Bordeaux

LE PROJET

SERVICE GAGNANT est une association Loi 1901 créée en 1999 à l'initiative du Foyer fraternel, du Diaconat de Bordeaux et d'ENVOL33.

Son objet est de « Favoriser l'insertion des personnes en difficulté par la restauration sociale et l'aide alimentaire ».



*Depuis 1999, elle soutient le restaurant LA MARMITE (21 rue des Menuts à Bordeaux) dont les investissements, le fonctionnement et la gestion sont assurés par ENVOL 33, entreprise d'insertion par l'activité économique, <http://envol33.fr>.

LA MARMITE est un véritable restaurant accessible à tous types de clients qui sont accueillis et servis avec la même attention.

Le rôle de SERVICE GAGNANT est de promouvoir LA MARMITE auprès des associations susceptibles d'y envoyer des bénéficiaires (appelées « associations partenaires »), de concevoir les moyens de paiement, d'organiser leur distribution, de collecter et de gérer les subventions publiques¹ et les dons privés complétant la participation financière des bénéficiaires et assurant l'équilibre économique de LA MARMITE.

¹ En 2016, participant au fonds alimentaire institutionnel : la Mairie de Bordeaux et le Conseil départemental.

Courriel : service.gagnant.la.marmite@gmail.com

Site internet : <http://envol33.fr/la-marmite.html>

La Marmite : 05 57 95 96 08, lamarmite@envol33.fr

SERVICE GAGNANT, Association sans but lucratif, loi du 1er juillet 1901

Pour favoriser la mixité sociale et contribuer à l'équilibre économique, ENVOL 33 et SERVICE GAGNANT promeuvent également LA MARMITE auprès d'une « clientèle commerciale ordinaire ».

LE FONCTIONNEMENT

Il existe 3 modes d'accès à la Marmite, tous distribués par les Associations partenaires aux bénéficiaires de leur choix :

- le « BON DE RESTAURATION » d'une valeur de 3€ vendus par carnets de 50 aux associations partenaires
- la « CARTE POUR 1 REPAS » d'une valeur de 3€ payés directement à LA MARMITE par le bénéficiaire.
- la « CARTE POUR 1 REPAS-FAMILLE » les adultes payant le prix normal (3 € actuellement) et les enfants payant 1 € chacun, directement à LA MARMITE. Cette carte familiale est expérimentée pendant l'année 2017.

Pour le « BON DE RESTAURATION », le principe est la revente par les associations à prix coutant aux bénéficiaires. Pour la « CARTE POUR 1 REPAS » et la « CARTE POUR 1 REPAS-FAMILLE », il n'y a pas de revente aux bénéficiaires par les associations.

Chaque fin de mois, ENVOL 33 justifie à SERVICE GAGNANT le nombre de repas à prix réduit effectivement servis par type d'accès et lui facture :

- Pour les « BON DE RESTAURATION » collectés, le nombre de repas X par le prix total du repas (10 € TTC en novembre 2016)
- Pour les « CARTE POUR 1 REPAS » collectées, le nombre de repas X (le prix total du repas – le prix payé directement à LA MARMITE). (7 € TTC en novembre 2016)
- Pour les « CARTE POUR 1 REPAS-FAMILLE » collectées, le nombre de repas servis aux adultes X (le prix total du repas – le prix payé directement à LA MARMITE). (7 € en novembre 2016). Le nombre de repas servis aux enfants X (le prix total du repas – le prix payé directement à LA MARMITE). (9 € TTC en novembre 2016).

Après contrôle, SERVICE GAGNANT règle la facture d'ENVOL33.

ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE SERVICE GAGNANT/LA MARMITE

En devenant « Association partenaire » du restaurant LA MARMITE, l'association signataire s'engage à respecter les principes qui fondent et légitiment l'existence de ce restaurant.

LA MARMITE est un véritable restaurant accessible à tous, au cadre agréable et à la cuisine préparée sur place.

LA MARMITE est un restaurant à vocation d'insertion.

Les investissements, le fonctionnement et la gestion de LA MARMITE sont assurés par ENVOL 33, entreprise d'insertion par l'activité économique, <http://envol33.fr>.

En plus d'y rechercher une aide alimentaire, les associations partenaires l'utilisent comme outil d'insertion sociale des bénéficiaires qu'elles choisissent. La règle est le respect mutuel entre clients et personnels salariés du restaurant.

Les associations partenaires se fournissent auprès de SERVICE GAGNANT en moyens d'accès à LA MARMITE.

Il en existe 3 :

- le « BON DE RESTAURATION » d'une valeur de 3€ acheté par carnets de 50 tickets ¹.
- la « CARTE POUR 1 REPAS » d'une valeur de 3€ payés directement à LA MARMITE par le bénéficiaire ².
- la « CARTE POUR 1 REPAS-FAMILLE » les adultes payant le prix normal (3 € actuellement) et les enfants payant 1 € chacun, directement à LA MARMITE. Cette carte familiale est expérimentée pendant l'année 2017 ².

SERVICE GAGNANT fournit aux associations partenaires les modèles de documents de commande.

Les associations partenaires s'engagent à régler rapidement les factures émises par SERVICE GAGNANT.

